

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 17 (1911)

Artikel: J. G. Zimmermanns Brief an Haller : 1767-1775
Autor: Ischer, Rudolf
Kapitel: 194: Brief Nr. 194
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

allemands en prose, et surtout du *methodus studii medici*; voilà des libraires plus traitables à ce que je crois que ceux de notre pays.

Pardonnés Monsieur et très cher Patron la sincérité avec laquelle je me suis ouvert à vous sur plusieurs objets: si à quelques egards je me suis expliqué mal ou pas convenablement, je vous prie de m'excuser par les interruptions continuelles auxquelles j'ai été exposé pendant que j'écrivois cette lettre, et quant à ce que je vous ai dit soit contre le député, soit, contre le magistrat de notre ville, je vous supplie de n'en faire mention à qui que ce soit, puisque cela pourroit faire du tort aux uns et aux autres.

Br. ce 7 Dec. 1767.

Zimmermann.

Encore un mot. Que dois-je penser d'un écrit intitulé: *Defense apologetique du comte de Porte*, Gentilhomme du feu S. A. S. Msgr. le Prince Stadhouder et General-Major au service des Etats-Generaux, adressée à leurs Excellences du conseil souverain de la Republique de Berne, par M. *Loyseau* de Mauleon, l'avocat des *Calas*, Paris 1767?

194.

(Bern Bd. 28, Nr. 5.)

Je ne crois pas que vous ayés souffert du malheur qui vous est arrivé vis à vis de M. *Wagner* ce que j'en ai souffert. Si seulement vous n'eussiés pas echoué vis à vis d'un M. *Wagner*! Mais Berne a voulu se peindre, et j'avoue qu'il n'y manque pas un trait.

On m'a dit la dernière semaine qu'il étoit encore mort un sénateur, je n'ai pas été curieux seulement de demander ici par qui il fut remplacé.

L'esprit de Patriotisme qui regne dans votre lettre du 15 Dec. malgré le refus que vous attendiez, a excité mon admiration, mais il ne m'a pas surpris. Votre situation actuelle est infiniment plus favorable à la pratique de ces sentiments que ne l'eût été une place dans le sénat.

Vous m'avez dit dans cette même lettre qu'on tuoit M. le banderet *May*; oserois-je vous demander, Monsieur et très cher Patron, quelle a été la maladie de ce seigneur et le procédé des médecins. Je ne fais cette question que pour m'instruire des fautes que j'ai à éviter; car d'ailleurs je m'occupe des médecins de Berne tout autant que de ceux d'Ispahan ou de Kamtschatka.

Oserois-je vous supplier encore de me donner en quelques mots une idée nette de l'état actuel des affaires de Neufchatel? On en dit des choses si étranges que je serois extrêmement charmé d'en savoir quelque chose de vrai. Un de mes amis extrêmement bien instruit de tout ce qui se passe dans les différents états de la Suisse et qui m'a écrit régulièrement, a cassé il y a quelques semaines son bras droit; c'est le Dr. Hirzel.

Le mémoire de M. Loyseau avoit fait une impression profonde à Zurich, non pas chés les jeunes gens autant que chés les premiers de l'état. On m'en a parlé, je croyois M. *Tschärner* innocent, mais je n'étois pas assez instruit des faits pour pouvoir réfuter ce qu'on m'en disoit. C'est ce qui m'a en-

gagé de vous demander, Monsieur, ce que je devois penser de ce memoire? J'ai tiré deux copies de votre reponse, j'ai prié deux de mes amis à Zurich de s'en servir pour preuve de l'innocence de M. Tscharner et de tous ceux qui sont calomniés dans ce memoire. Mais je vous avoue qu'on est étrangement surpris que Messieurs de Berne malgré leurs bonnes raisons laissent le memoire de M. Loyseau sans replique.

L. L. E. E. du senat ont jugé l'affaire de nos privileges, et ils en ont gardé le diplome. Il s'agit à présent de faire de très humbles representations. On voudroit m'envoyer pour cela à Berne, et bien surement je n'irai point, quoique intimement persuadé que notre cause est bonne.

J'ai lu avec un plaisir delicieux la preface que M. Tscharner de Bellevue a mis au devant des memoires de la société œconomique pour l'année 1767. Il y a un an que j'eusse parié ma tête que personne n'oseroit ecrire sur cette matiere avec cette verité et cette force.

Vous me parlés d'un recueil de vos experiences sur l'insensibilité etc. etc. que vous voudriés faire faire par moi. Je ne scai pas, Monsieur et très cher Patron, quel seroit proprement en ceci mon travail? Ainsi je vous prie de vouloir bien vous expliquer.

J'apprends que M. Tissot a été à Berne; apparemment il y a été appellé pour des malades?

J'ai lu et relu cent fois votre lettre du 15 Decembre, et toujours avec le même saisissement, le même plaisir. Soyés persuadé que vos paroles à jamais memorables ne sont pas tombés à terre.

J'ai cru que je vous écrirai une très longue lettre sur l'objet par le quel j'ai débuté, mais l'indignation a arrêté ma plume.

Brugg ce 6 Janvier 1768.

Zimmermann.

195.

(Bern Bb. 28, Nr. 16a.)

Je ne puis répondre aujourd'hui qu'à une partie de la lettre dont vous m'avez honoré dernièrement.

C'étoit dans mes chagrins causés par vos malheurs un calmant très nécessaire de voir que vous êtes plus grand que votre malheur et que vous calculés cela aussi froidement qu'un mathématicien peut calculer une éclipse.

On dit des choses étranges à l'occasion de cette facheuse défense du C. de Portes. Loyseau doit l'avoir communiqué au Duc de Choiseul avant l'impression, le Duc de Choiseul doit l'avoir communiqué à Son Excellence *Tillier*, S. E. Tillier au conseil secret de Berne, le conseil secret doit y avoir répondu d'une manière que je ne répéterai point, et là dessus le Duc doit en avoir ordonné l'impression. Peut-être que tout cela est faux, aussi je ne prends la liberté d'en parler qu'à vous. Mais sur est-il qu'une réfutation du libelle de M. Loyseau (qui se repand en Suisse comme ailleurs) ne sera pas superflue; d'autant plus que cet avocat proteste hautement dans les papiers publics contre l'imputation d'avoir vendu sa plume à de Portes ou (comme il dit) à quelque opprimé que ce soit.

Depuis longtems, je n'ai osé, Monsieur et très gracieux Patron, vous reparler de l'affaire de Hannovre,